

Flash - infos

OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Vendredi 24 septembre, tous les élèves de l'école de Toussieux ont participé à l'opération « Nettoyons la nature »



Les enfants, en compagnie des adultes, ont parcouru le village et ont ramassé des déchets résultant des activités et des comportements humains.

L'équipe enseignante remercie les parents et les employés municipaux qui ont accompagné les élèves lors de cet après-midi. Les enseignants espèrent ainsi participer à la sensibilisation des enfants, de leur famille et des habitants du village à la propreté et au tri des déchets.

L'équipe enseignante de l'école de Toussieux

Agenda

| | | |
|-------|------------------------|-----------------------------------|
| 12/10 | AG Creux du loup | Cantine - Rancé |
| 14/10 | Conseil Municipal | Mairie-Toussieux |
| 23/10 | Animation Bibliothèque | Bâtiment périscolaire - Toussieux |
| 07/11 | Toussi'Trail | Toussieux |

Mémo

Horaires de la déchèterie :

Du 1 octobre au 31 mars 2022 (jours fériés exclus) :

- ◆ du lundi au vendredi de :
 - ◇ 9h à 12h,
 - ◇ 14h à 17h
- ◆ le samedi de 9h à 17h.



Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45
- ◆ Le samedi de 10h à 12h

Horaires de la Commoderie :

- ◆ **Le mercredi de 15h à 17h30,**
- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

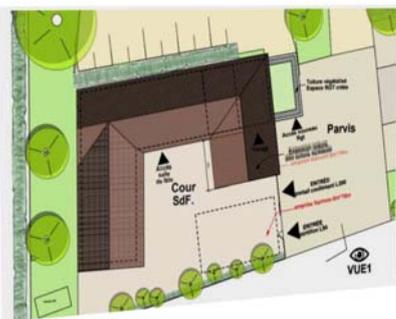
Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@toussieux.fr
Site internet : www.toussieux.fr

LE MOT DU MAIRE

Avancement travaux rénovation salle des fêtes



Le permis de réhabilitation de la salle des fêtes a été délivré courant septembre. Nous allons pouvoir lancer l'Appel d'Offres en octobre. Le Bureau d'Etude qui nous accompagne nous recommande très fortement de reporter la date de début des travaux, tant il est difficile aujourd'hui d'avoir des entreprises qui répondent aux appels d'offres du fait de délais d'approvisionnement aléatoires en matériaux. Aussi nous sommes contraints de reporter courant janvier 2022 le début des travaux, en espérant que les réponses aux appels d'offres soient favorables en termes de délais coûts. En conséquence nous mettons à disposition la salle des fêtes pour les mois d'octobre

novembre et décembre 2021.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée pour chacune des associations qui avait déjà programmé leurs manifestations pour l'année 2022 ainsi que pour chacun d'entre vous. Mme FROGER, adjointe à la vie associative, scolaire et CCAS reviendra très prochainement vers vous pour replanifier vos événements et essayer de trouver la meilleure solution consensuelle.

Rappel sécurité routière

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, **voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.**

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son locataire), qui doit veiller à ce que **rien ne dépasse de sa clôture sur rue.** Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Point particulier : si les haies doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 m, il est nécessaire de rappeler que les clôtures (grillage, murs...) ne doivent pas dépasser 1.60 m et doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie



Sujets divers

Pourquoi des points de peinture rouge et des chiffres sur les routes et trottoirs ?

Pour répondre à une directive européenne, le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain a l'obligation de géolocaliser l'ensemble des réseaux d'éclairage public enfouis ainsi que la profondeur pour permettre d'établir une cartographie précise.

Pourquoi des carrés de peinture jaune de 30 x 30 cm ?

Ils constituent des points de repère pour le survol d'avions et mettre ainsi à jour les constructions sur le plan cadastral de la commune.

Sécurité routière : des travaux d'entretien de voiries sont en cours par application d'une bicouche goudron et gravillons. Ceux-ci ne seront balayés que dans 3-4 semaines. Aussi nous vous recommandons d'être vigilants et d'adapter votre vitesse à ces travaux

Armand CHAUMONT

ÉTAT CIVIL



Mathis ZAMIT est né le 28 août à Bron
Elyna ASSET SOLAT est née le 3 septembre à Arnas
Jade LEBLAY est née le 13 septembre à Gleizé

Félicitation aux parents.

LE TRI SELECTIF ARRIVE SUR NOTRE COMMUNE



A partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des emballages légers se fera directement chez vous à l'aide de bacs jaunes. Ces bacs vont vous être fournis par le service déchets de la communauté de communes. Une mise à disposition aura lieu **le samedi 27 et dimanche (matin) 28 novembre 2021 au terrain de loisirs.**

Dans les semaines à venir nous vous donnerons plus d'informations sur le sujet, mais vous pouvez déjà avoir plus de détails sur le site internet de la communauté de commune à l'adresse :

<https://dechets.ccdsv.fr/-Collecte-et-devenir-269-.html>

PRESENTATION EQUIPES PEDAGOGIQUES

Equipe de l'école de Rancé



De gauche à droite:

- Mme Nathalie LEBLANC (GS)
- Mme Isabelle GOMES (ATSEM auprès des MS et GS)
- Mme Maryline PEREIRA (MS et GS)
- Mme Aurélie DUDEVAIS (ATSEM auprès des PS)
- Mme Séverine CHAZOT (ATSEM auprès des GS)
- Mme Claire BONZI (AESH auprès des GS)
- M. Romain FOLLET (PS, directeur de l'école)

Equipe de l'école de Toussieux



De gauche à droite:

- Mme Sandra MARTINANT (CM2)
- Mme Claire BONZI (AESH)
- Mme Caroline BRAULT (CE2/CM1B)
- Mme Chloé DOS SANTOS (CE2/CM1A)
- Mme Séverine BRUET-HOTTELAZ (CP)
- Mme Stéphanie BORTAUD (CE2/CM1A)
- Mme Angélique VARGAS (AESH)
- Mme Nathalie GRILLET (CE1)
- M. Julien CALAMARTE (CM2, directeur de l'école)

DONS D'ARBUSTES

L'automne est bien là, avec ses journées contrastées, à la fois humides et ensoleillées.

Mais c'est aussi l'heure de penser hivernage du jardin, de retourner la terre, de marcotter, de planter certains bulbes, de tailler, diviser et replanter les arbustes.

C'est aussi l'occasion de vous solliciter, vous toussinois pour faire profiter la commune de vos surplus d'arbustes.

Notre commune ne demande qu'à s'embellir et nous avons de la place pour les replanter.

Plus d'information en mairie !

ANIMATION BIBLIOTHEQUE LE 23 OCTOBRE



Nous vous invitons, petits et grands, à venir écouter des histoires et des contes :

- de 10 à 11h pour les enfants de maternelle sur le thème de l'automne
- de 11 à 12 h pour les enfants de primaire sur le thème d'Halloween avec des histoires pour se faire peur.

Nous vous attendons nombreux !



Le Toussi'Trail revient

Après plusieurs mois d'attente et d'incertitudes, l'association TSL est heureuse de vous annoncer la reprise du Toussi'trail. Différents événements nous ont tout de même contraints à réajuster l'organisation. Aussi, cette année, la course va connaître quelques nouveautés significatives :

- La course sera organisée sur 2 distances de 6 et 12 km
- Le top départ sera déclenché à 9h15 pour les 2 courses
- Les coureurs auront, selon les cas, 1 ou 2 boucles à réaliser
- Le ravitaillement sera assuré sur le lieu d'arrivée uniquement
- Le parcours s'effectuera exclusivement sur la commune de Toussieux. Vous pourrez trouver le détail du parcours sur <http://www.openrunner.com> en appelant le tracé n° 13688302 ou sur le site Internet
- Le départ et l'arrivée du parcours s'effectueront à partir de la rue du Pisé, face à la Mairie au lieu du terrain de loisirs
- Le nombre de coureurs sera volontairement limité à 250 participants
- Les inscriptions s'effectueront exclusivement sur Internet (il n'y aura plus de pré-inscription ou d'inscription sur place). Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site :

https://inscriptionsterrederunning.com/toussitrail2021/select_competition

- ⇒ Les inscriptions sont officiellement ouvertes dès à présent
 - ⇒ Elles fermeront au plus tard le samedi 6 novembre à 16h
 - ⇒ Le prix des courses sera maintenu à 8 et 11 € pour les 6 et 12 km + 1 € de frais de gestion pour chaque inscription
- Le retrait des dossards et du lot coureur s'effectuera le matin même uniquement à partir de 7h30
 - Chaque participant, accompagnant ET spectateur entrant sur le village de la course devra présenter un Pass sanitaire valide (dans les conditions sanitaires en vigueur – notamment par rapport aux intervalles d'âges)
 - Le nombre de trophées remis sera limité à 12 (3 premiers au scratch pour les 2 courses côté Femmes et côté Hommes uniquement)

Selon la situation sanitaire qui sera applicable le jour de la course, certaines décisions pourront encore changer.

Les informations pratiques sont disponibles sur le site Internet : <http://toussitrail.free.fr>

N'hésitez pas à relayer très largement l'information autour de vous et notamment le flyer disponible sur le site Internet (nous avons décidé de ne plus faire d'impression papier).

Toutes les personnes qui veulent se proposer en tant que bénévole pour faire revivre l'aventure Toussi'trail peuvent se faire connaître en adressant un mail à toussitrail@free.fr ... une bonne occasion de retrouver de vrais moments de convivialité.

A très bientôt ! Sportivement,

Le bureau T.S.L.

Retour AG Sou des écoles



Le 27 septembre s'est tenu l'AG du Sou des écoles. Merci aux personnes présentes !
Voici la nouvelle équipe, anciens et nouveaux membres, motivée pour cette nouvelle année !

Vous pouvez aussi vous impliquer simplement en nous donnant un coup de main de temps en temps. Pour être informés, envoyez-nous votre mail et numéro de téléphone sur notre adresse mail :

sderancetoussieux@hotmail.fr

Merci d'avance pour votre soutien et à bientôt !

Vincent Thomassin (Président) / Pierrick Brunet (Vice-président) / Lydie Duret (Secrétaire) / Audrey Minassian (Trésorier)
Membres actifs : Laura Besson / Diane Sinacori / Camille Bierne / Marie Verpoix / Abdallah Kebchache / Stéphanie Prop- per / Guillaume Wolf / Céline Aim-Boot / Sophie Riera / Estelle Le Bai